



Le projet de défense européenne apparaît dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans un monde divisé entre blocs occidental et soviétique. La guerre en Ukraine remet à l'ordre du jour la question d'une défense européenne.

## La défense européenne en quelques dates

**1949**

Signature du Traité de l'Atlantique Nord qui pose les fondements de l'organisation du même nom (**OTAN**).



**1954**

Rejet du projet de Communauté européenne de défense (CED). L'Europe abandonne son projet de défense commune et s'investit dans l'OTAN.

**Février 1992**

Après la fin de la Guerre froide, l'Europe relance son projet de défense commune avec le Traité de Maastricht, qui établit une coopération en matière de politique étrangère et de sécurité commune (**PESC**).



**Mai 1992**

L'Allemagne et la France créent l'Eurocorps, une force militaire aujourd'hui multinationale au service de l'Union européenne comme de l'OTAN.



**1998**

Sommet franco-britannique de Saint-Malo : le Royaume-Uni accepte que l'UE se dote de capacités militaires autonomes.

**2001**

Signature du Traité de Nice, qui porte création de la politique européenne de sécurité et de défense (**PESD**).



**2003**

Lancement de l'opération *Artémis* en République démocratique du Congo, première opération militaire autonome de l'Union européenne.



**2004**

Création de l'Agence européenne de défense qui promeut la coopération européenne en matière d'armement.



**2007**

Avec le Traité de Lisbonne, la politique de sécurité et de défense commune (**PSDC**) prend la suite de la PESD afin d'insister sur l'objectif de défense commune.

**2016**

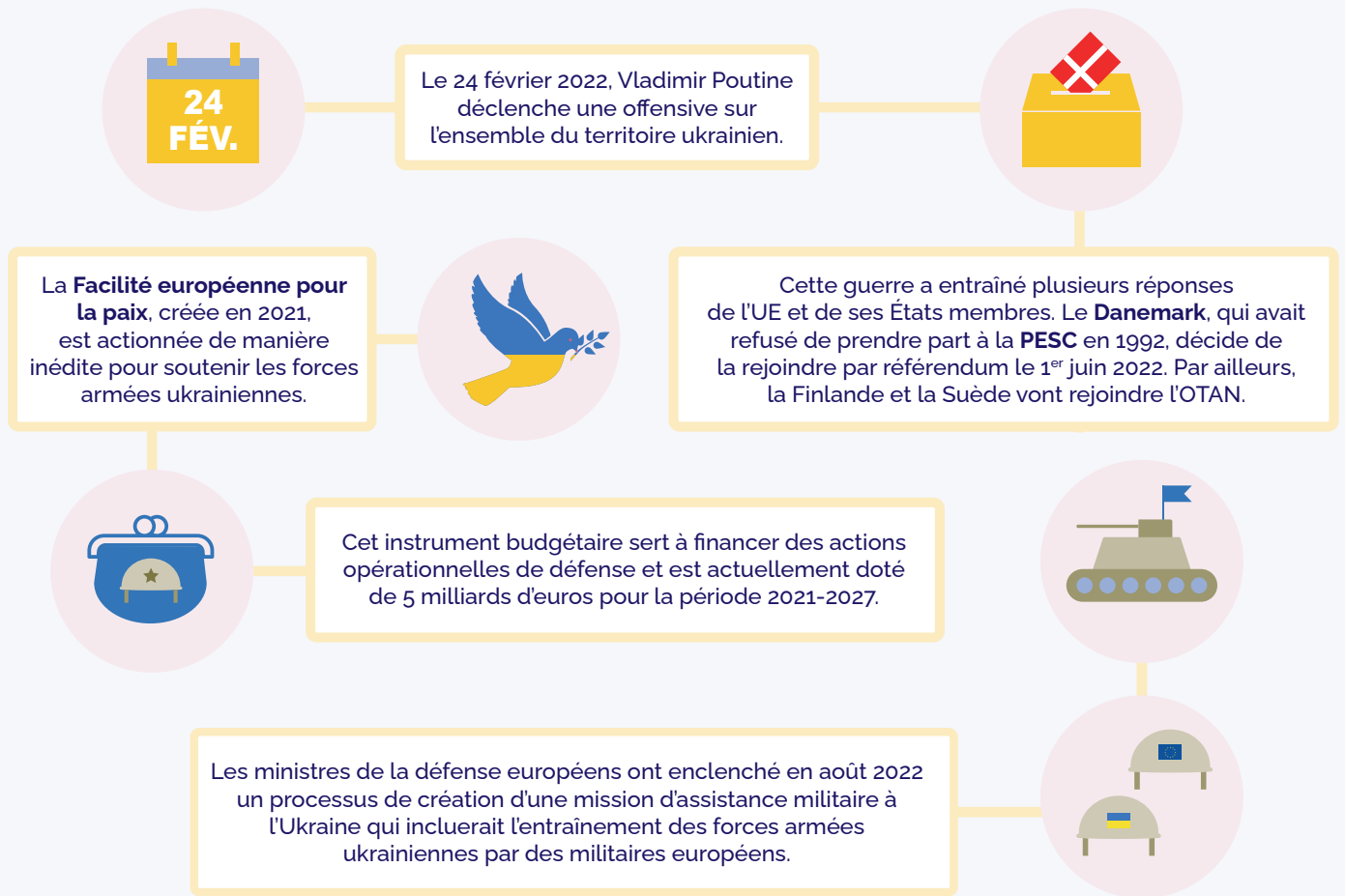
Le Conseil européen adopte la « Stratégie globale » de l'UE sur la politique étrangère et de sécurité qui définit les objectifs de l'UE en la matière.

**2022**

Les États membres adoptent la « Boussole stratégique ».



# L'impact de la guerre en Ukraine sur la construction de la défense européenne



## Qu'est-ce que la PSDC ?

L'objectif de la politique de sécurité et de défense commune est d'assurer **une réponse européenne aux conflits** internationaux, de renforcer la sécurité internationale et de prévenir les conflits futurs, en s'appuyant sur les capacités militaires et civiles des États membres.

➔ Cette politique comprend :

- une **clause de solidarité** qui impose que :

*L'Union et ses États membres agissent conjointement dans un esprit de solidarité si un État membre est l'objet d'une attaque terroriste ou la victime d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine. L'Union mobilise tous les instruments à sa disposition, y compris les moyens militaires mis à sa disposition par les États membres (...) (art. 222 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne).*



- une **clause d'assistance mutuelle** prévoyant que si l'un des États fait l'objet d'une agression armée,

*les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir (art. 42.7 du Traité sur l'Union européenne).*



- une « **Boussole stratégique** » :

Il s'agit d'une analyse commune des menaces, effectuée par les États membres, et qui propose des mesures concrètes concernant la gestion des crises, les partenariats et le développement des capacités militaires. Elle prévoit notamment la création d'une force de déploiement rapide de 5 000 militaires européens.

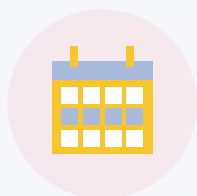
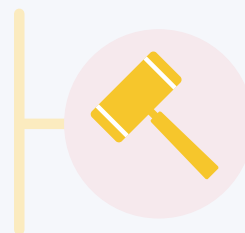


## Qui conduit la politique européenne de défense ?



**Le Conseil de l'Union européenne, en formation défense**, sous la présidence du Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, **est compétent en matière de PSDC**. Il définit, sur proposition du COPS, **les orientations stratégiques de l'UE**.

**Le Comité politique et de sécurité (COPS)**, placé sous l'autorité du Conseil, est l'instance décisionnelle majeure. Il exerce le contrôle politique et la direction stratégique des opérations de gestion de crises. Il se compose des représentants permanents des États membres.



**Le Comité militaire de l'Union européenne planifie et dirige les opérations militaires**. Il fournit des avis et des recommandations au COPS.

## Opérations militaires de l'UE en cours

### Méditerranée

Opération EUNAVFOR MED IRINI, débutée en 2020.

### Bosnie-Herzégovine

Opération EUFOR ALTHEA, débutée en 2004.

### Somalie

1. Opération EUNAVFOR ATALANTA, débutée en 2008.
2. Opération EUTM-S, débutée en 2010.

### Mali

Opération EUTM MALI, débutée en 2013.

### Mozambique

Opération EUTM MOZ, débutée en 2021

### République centrafricaine

Opération EUTM RCA, débutée en 2016.

Aujourd'hui, plus de 4 000 personnes sont déployées dans le monde dans le cadre de 18 missions militaires et civiles de l'Union européenne.